

Contexte

Les Services économiques TD ont défini le capital naturel comme le « stock des ressources naturelles (limitées ou renouvelables) et des écosystèmes qui procurent des avantages directs ou indirects à l'économie, à la société et au monde qui nous entoure ». L'évaluation du capital naturel nous permet de cerner l'ensemble des coûts et des avantages de certaines activités planifiées, ainsi que le rendement de l'investissement dans ces activités.

La TD a évalué l'incidence sur le capital naturel de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques dans le cadre de deux projets réalisés en 2014 :

- L'achat de crédits d'énergie renouvelable et la compensation des émissions de carbone pour réaliser notre engagement à maintenir un bilan neutre en carbone;
- L'émission de 500 millions de dollars d'Obligations vertes TD, les premières obligations du genre émises par une banque commerciale au Canada.

Notre évaluation du capital naturel tient compte des avantages accumulés uniquement au cours de l'exercice 2014 (du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014), bien que les effets de tels projets s'étalent sur plus d'un an. Par exemple, les avantages que procurent plusieurs des projets financés par les Obligations vertes TD se feront sentir sur de nombreuses années.

Cependant, il faut garder en tête certains éléments quant aux chiffres sur le capital naturel présentés ici.

- Il n'existe actuellement aucun système d'évaluation du capital naturel universellement reconnu ou établi. Dans le cadre de notre analyse, nous avons utilisé des hypothèses prudentes. Notre méthodologie a été revue par TruCost, un chef de file dans le secteur de l'analyse des répercussions sur le capital naturel.
- En raison de données actuellement limitées, notre évaluation du capital naturel pour 2014 s'en tient uniquement aux effets sur les émissions atmosphériques et exclut les répercussions sur, par exemple, les ressources en eau et la biodiversité.
- Nous utilisons les valeurs du coût social du carbone telles qu'établies par l'Agence de protection environnementale (EPA) des États-Unis. Ces valeurs sont fondées sur les modèles actuels les plus avancés. Cependant, elles peuvent faire l'objet de critiques, en ce qu'elles ne rendent pas adéquatement compte de certains éléments tels que l'acidification des océans et les effets sur la biodiversité. Pour les autres polluants atmosphériques, le coût de réduction de la pollution est utilisé plutôt que le coût social, puisqu'il n'existe pas de consensus clair sur le coût social de ces polluants.

Crédits d'énergie renouvelable et compensation des émissions de carbone : valeur de 118,5 M\$ CA

En tant que banque carboneutre, la TD achète des crédits d'énergie renouvelable et compense ses émissions de carbone afin de contrebalancer l'utilisation d'énergie et les émissions dont elle est responsable. Les crédits d'énergie renouvelable sont appliqués aux sources d'énergie durables ou renouvelables, comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne. La compensation des émissions de carbone prend la forme de projets visant à réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de GES, comme les projets de construction écoénergétique, et à séquestrer le carbone, comme les activités de reboisement.

Les crédits d'énergie renouvelable et la compensation des émissions de carbone ont tous deux pour effet de réduire la quantité de dioxyde de carbone et de polluants rejetés dans l'atmosphère. En 2014, l'émission de près d'un million de tonnes de GES a été contrebalancée par nos achats de crédits d'énergie renouvelable et nos projets de compensation des émissions de carbone. La réduction est équivalente à l'empreinte de la TD sur le capital naturel aux États-Unis et au Canada. La valeur de la réduction des émissions de GES associée à l'achat de crédits d'énergie renouvelable et à la compensation des émissions de carbone par la TD en 2014, en fonction des répercussions à long terme qu'auraient eues ces émissions, se chiffre à environ 118,5 millions de dollars.

Obligations vertes TD : Valeur de 356 200 \$ CA

En mars 2014, la TD est devenue la première banque canadienne à émettre des obligations vertes, une émission d'une durée de trois ans totalisant 500 millions de dollars. Les recettes de la vente de ces obligations ont été utilisées pour financer des projets procurant des avantages environnementaux concrets, notamment la construction d'immeubles écoénergétiques, de parcs solaires et éoliens et d'installations hydroélectriques à faible impact. De tels projets ont un effet sur le capital naturel de la région où ils sont mis en œuvre. Par exemple, la construction d'immeubles écoénergétiques et le remplacement d'infrastructures existantes par d'autres à émissions moins intensives permettent de réduire la consommation d'énergie.

Les Obligations vertes TD procurent non seulement un rendement financier garanti aux investisseurs, mais également un avantage environnemental à la société. La valeur sur le capital naturel de la réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques associée aux Obligations vertes TD en 2014 s'élevait à plus de 350 000 \$. Sans l'exclusion dans notre évaluation des prêts consentis aux entreprises à des fins générales et des effets sur l'eau et les autres ressources, la valeur globale du capital naturel aurait été considérablement plus élevée.